



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024





Crédits Photos Artois Mobilités, TADAO ou Adobe Stock

SOMMAIRE

Contexte mobilités

Le réseau TADAO

4-6

Le réseau en quelques chiffres

6

Les objectifs de mobilités

7

2024

Technologie
et développement durable

10-15

Modes doux et accessibilité

16-25

Vie du réseau

26-35

Ressources

Bilan financier

36-39

Bilan social

40-44

Juridique et marchés publics

46-47

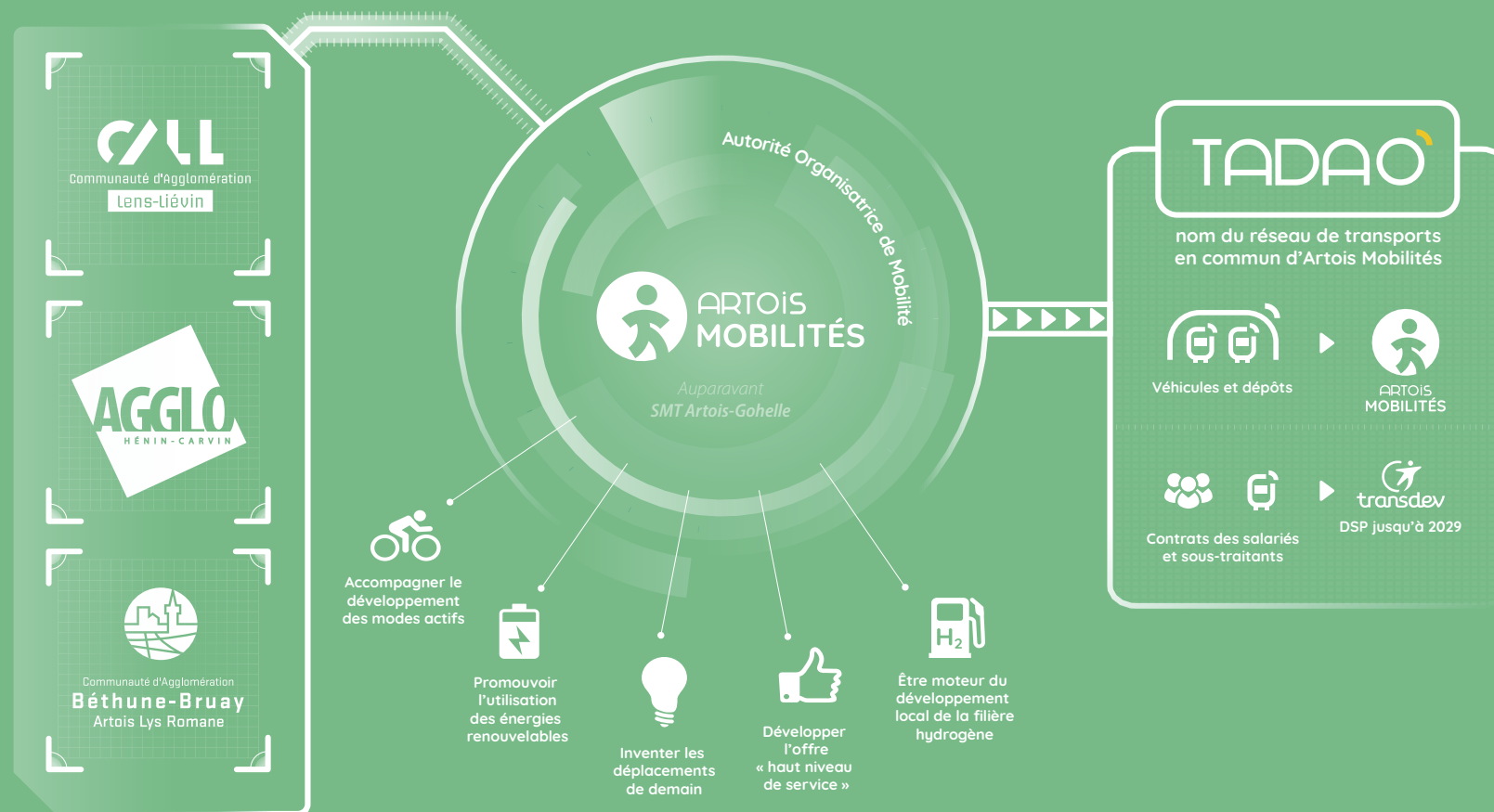
Contexte mobilités

Artois Mobilités est une autorité organisatrice de mobilités (AOM). Cet établissement public, présidé par Laurent Duporge (maire de Liévin) est composé de 21 élus titulaires issus de trois communautés d'agglomération, 7 de Lens-Liévin (CALL), 7 d'Hénin-Carvin (CAHC) ainsi que 7 de Béthune-Bruay Artois Lys Romane (CABBALR). Artois Mobilités organise et gère la mobilité pour 650 000 personnes, sur un territoire de près de 1 000 km² qui compte 150 communes. Lorsque l'on parle

d'Artois Mobilités, on pense immédiatement à son réseau de transports en commun TADAO. Mais il serait réducteur de s'arrêter à cette seule compétence. En effet, comme son nom l'indique, la structure gère toutes les mobilités du territoire. Du développement des modes doux, des services, en passant par le covoiturage ou encore les questions d'accessibilité, Artois Mobilités est l'outil de nos 3 agglomérations destiné à faciliter la vie et la ville.



Le réseau TADAO est exploité en Délégation de Service Public (DSP 2024/2029). Les dépôts, les bus et tous les matériels appartiennent à Artois Mobilités qui délègue à un opérateur privé (Transdev Artois-Gohelle) l'exploitation du réseau. Pour être plus précis, Transdev s'engage à le faire fonctionner selon les souhaits d'Artois Mobilités (lieux desservis, fréquences de passage, amplitudes horaires...).



Délégation de la compétence « Mobilité »



Délégation de service public

520 bus

Environ 170 bus en propre
et 350 en sous-traitance

14 millions de km
parcourus chaque année

3 515 points d'arrêts

52 lignes régulières

265 circuits scolaires

LE RÉSEAU TADAO

Le réseau TADAO est le 7^e réseau de transport en commun français en nombre d'habitants, à savoir 650 000.

Il s'articule aujourd'hui autour de 7 lignes de bus à haut niveau de service et 56 lignes régulières. Pour répondre à toutes les problématiques de mobilités, de nombreux services viennent compléter cette offre : transports à la demande, navettes à destinations des parcs d'activités, circuits scolaires, navettes de proximité, prise en charge des personnes à mobilité réduite, autopartage, covoiturage subventionné.

Ainsi construit, le réseau TADAO offre des solutions à tous et sur les 150 communes du territoire, à partir de 5 €/mois (Bus + TER illimités, à l'intérieur du périmètre).

LE RÉSEAU EN QUELQUES CHIFFRES

Le périmètre TADAO compte plus de 3 515 points d'arrêt répartis sur les 150 communes qui sont toutes desservies.

En plus des 52 lignes régulières, 265 circuits scolaires viennent compléter l'offre de transport. Ces services sont ouverts à toutes les catégories d'usagers.

Presque 30 000 jeunes de moins de 26 ans empruntent le réseau chaque jour de la semaine. 15 000 d'entre eux ont un abonnement scolaire (1A/R par jour) et 13 600 autres sont des abonnés jeunes illimités.

Les quelque 520 bus du réseau TADAO parcourent chaque année plus de 14 millions de kilomètres et enregistrent 60 000 validations par jour en moyenne.

LES OBJECTIFS DE MOBILITÉS

Le Plan de déplacements urbains (PDU), document de référence d'Artois Mobilités, indique l'ambition des élus du territoire. Offrir aux habitants un réseau performant, plus accessible et toujours plus durable. Dans les faits, cela se traduit par l'ambition de doubler la fréquentation entre 2019 et 2030.

Pour ce faire, le réseau TADAO a entièrement été revu au printemps 2019 avec la mise en place de 7 lignes de bus à haut niveau de service. Dans la quête d'une mobilité plus performante et plus verte, ce nouveau réseau est le meilleur outil pour convaincre des habitants d'utiliser davantage les transports en commun. L'information en temps réel, les fréquences de passages élevées, la priorité donnée aux bus, des véhicules plus propres... sont autant d'atouts qui permettent au réseau TADAO de convaincre certains de laisser leur voiture au garage de temps à autre. C'est ainsi que le réseau TADAO, sous l'impulsion des élus du territoire, œuvre, à son échelle, en faveur du développement durable.

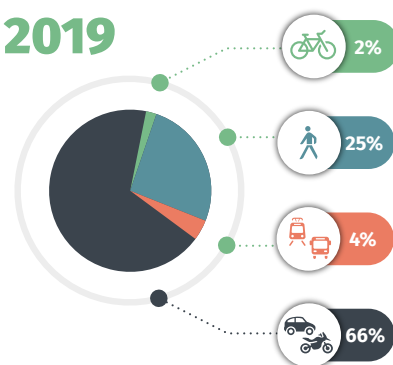
Le verdissement de la mobilité passe aussi par les modes actifs. Un projet de vélos en libre service (VLS) sur l'ensemble du territoire est en attente de financement, une révision du schéma cyclable s'est achevée en 2023, des itinéraires cyclables ont été créés dans le cadre de la mise en place des lignes BHNS, des abris vélos sécurisés ont été déployés dans les principaux pôles d'échanges du territoire et des biclos classiques ou électriques en location complètent l'offre vélo.

Enfin, Artois Mobilités s'évertue à proposer une offre de mobilité la plus complète et cohérente possible. Ainsi, en complément des solutions de transports en commun, le covoiturage quotidien est subventionné sur le territoire. Gratuit pour les passagers et rémunéré pour les conducteurs. Le partage d'un véhicule permet de répondre à plusieurs enjeux : limitation des frais de transport, diminution de la congestion routière et réduction de l'impact environnemental.

Objectifs de répartition des parts modales du PDU

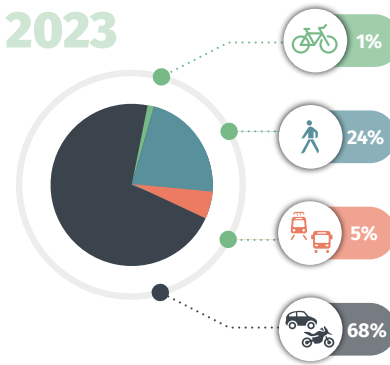
POINT DE DÉPART

2019



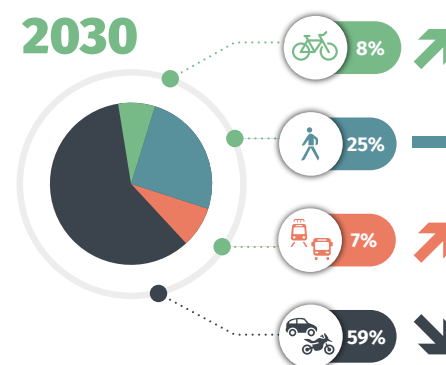
POINT D'ÉTAPE

2023



OBJECTIF

2030



2024

Cette première année de la délégation de service public 2024/2029 restera marquée par le vote du Comité syndical en faveur de la gratuité totale du réseau TADAO, à compter du 1er janvier 2026. Cette décision politique confirme la volonté des élus de valoriser les transports en commun comme un droit fondamental, au même titre que l'eau ou l'électricité. L'autre fait marquant a été la volonté des agglomérations de Lens-Liévin et Hénin-Carvin, d'anticiper ce passage à la gratuité en décidant de prendre à leur charge, dès le 1er janvier 2025, le coût des abonnements TADAO de leurs concitoyens respectifs. Si la seconde moitié de l'année a donc été consacrée à préparer ce passage partiel puis total à la gratuité, il n'en demeure pas moins que les équipes ont œuvré tant au bon fonctionnement du réseau qu'à l'amélioration continue de ce dernier.



Laurent Duporge
Président d'Artois Mobilités

A

Technologie et développement durable

Veille technologique

Innovation

Études

Développement

B

Modes doux et accessibilité

Appel à projet pour le développement de la pratique cyclable

Expérimentation de prêts de vélos

Intégration de nouveaux Biclos

Modification des règles d'accès aux abris vélo sécurisés

Adoption du rapport d'évaluation du PDU

Mise en accessibilité des quais

Travaux d'aménagement

Études d'aménagement

C

Vie du réseau

Nouveau contrat de DSP (2024-2029)

Gratuité et prise en charge des abonnements CALL et CAHC

Premier colloque TADAO

Proxibus

Enquête intégration tarifaire

BlablaCarDaily

Cercle Lemon organisé par Transdev

Nouvel hôpital de Lens

Outil d'apprentissage de la mobilité pour les personnes déficientes

Assises de la Mobilité organisée par la CABBALR

Journées TransCités

Projet de vélos électriques en libre-service

Itinéraires cyclables

Fermeture de l'appli TADAO

Commande et livraison de nouveaux véhicules

Navette BOLLAERT-DELELIS

Modifications d'offre sur le réseau TADAO

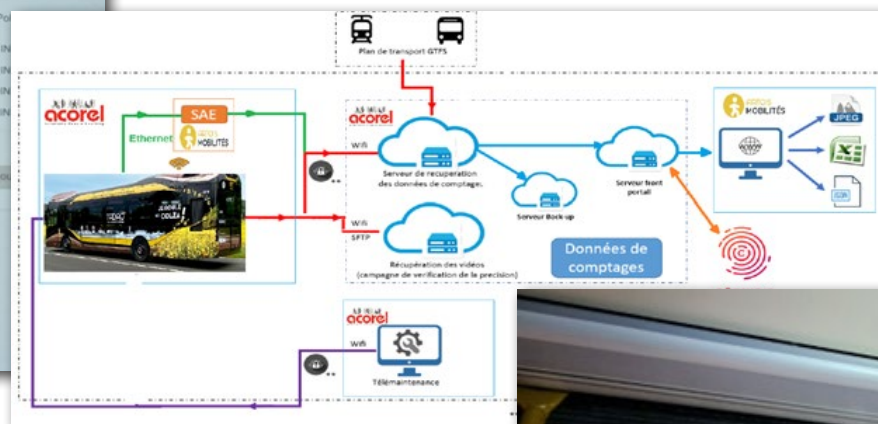
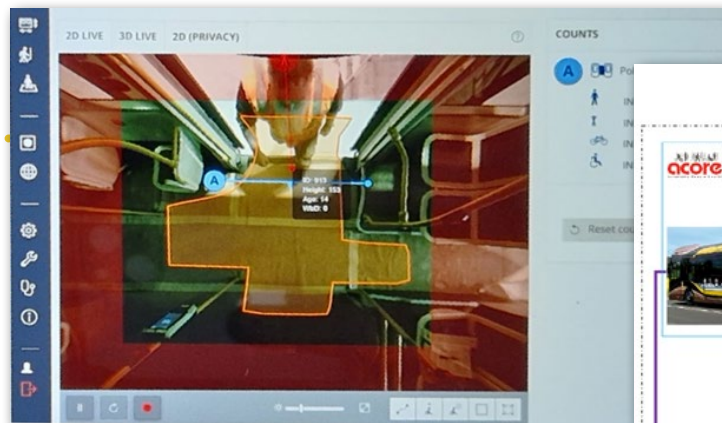
Technologies et développement durable



VEILLE TECHNOLOGIQUE

Le pôle Innovation et système d'information (PISI) assure tout au long de l'année un travail de veille sur différents sujets :

- ⇒ **Technologies relatives aux systèmes de comptage (Stéréo image, Laser)**
- ⇒ **Mise en place de systèmes de caméras 4G**
- ⇒ **Mise en place de systèmes de BIV 4G**
- ⇒ **Technologies relatives aux écrans epaper couleur**
- ⇒ **Technologies relatives aux flux de données cartographiques dans le cadre d'un portail de données partagées**
- ⇒ **Participation aux groupes de travail :**
 - Billettique et information voyageurs de Hauts de France Mobilités :
Distribution des titres gratuits TER+Tadao par la Centrale Pass Pass.
 - Plateforme Numérique territoriale partagée de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois :
Cadrage sur le droit à la donnée
Co-construction Maquette du POC
Avancées techniques sur les données
- ⇒ **Suivi des installations des BIV de l'extension de la bulle 6**



INNOVATION

Le Pôle Innovation et Systèmes d'Informations (PISI) gère ou supervise de manière beaucoup plus opérationnelle, l'ensemble des dossiers liés à l'innovation sur le réseau TADAO.

- ⇒ **Suivi de la gestion de la station hydrogène via les revues trimestrielles et suivi des différents points concernant le changement des rampes de remplissage des bus H2**
- ⇒ **Réinstallation des systèmes d'information voyageur et de la billettique au sol du lot 0 de la gare bus de Lens avant l'installation des quais**
- ⇒ **Lancement du projet et premières opérations de mise en service du système de comptage des usagers sur l'ensemble des véhicules du réseau TADAO** dans le cadre de la gratuité du réseau afin de mesurer l'utilisation des 550 véhicules composant le parc (Bus et Cars). La billettique devant être remplacée de fait le 1er janvier 2026
 - Techniquement, ce système comprend :
 - L'approvisionnement, l'installation et le paramétrage des matériels embarqué dans les véhicules (cellules stéréoscopiques au-dessus de chaque porte, périphériques réseau, concentrateur de données...)
 - Le logiciel au sol permettant l'intégration des données des capteurs et la réalisation des matrices Origine /destination



Le phasage du projet de fait en 4 parties et sera réalisé dépôt par dépôt :

- Réalisation des études préliminaires et des kits d'implantation spécifiques à chaque type de véhicule
- Développements informatiques liées à l'exploitation des cellules et à la réalisation des matrices OD
- Approvisionnement, livraison et installation des véhicules tête de série (1 tête de série par type de véhicule).

ÉTUDES

⇒ Le SERM

- Qu'est-ce que le SERM Hauts-de-France ?

C'est un service de mobilité multimodale basé sur une augmentation du nombre de trains avec des correspondances en gares repensées pour vos déplacements du quotidien. Il offrira une alternative efficace à la voiture et améliorera l'accès à l'emploi, à la formation, aux commerces, aux services et à la culture.

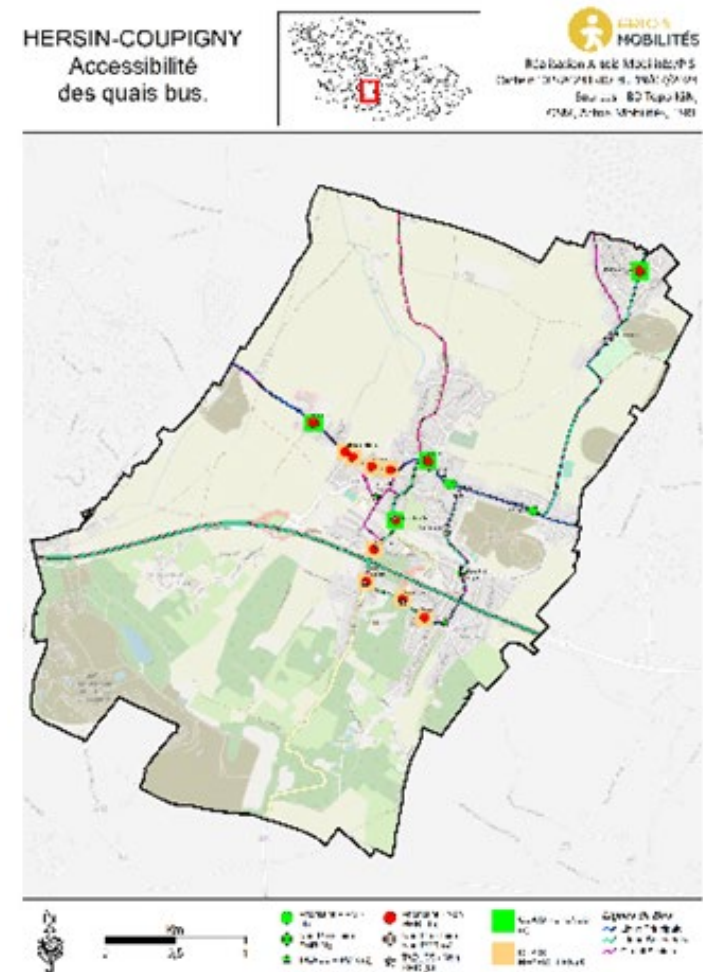
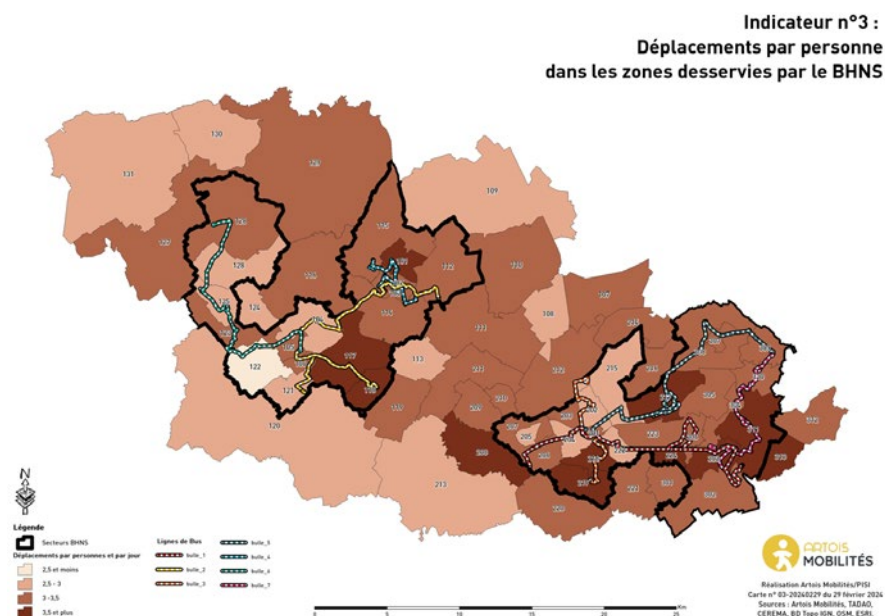
- Pour que le SERM Hauts-de-France soit une offre de mobilité adaptée aux besoins de déplacements, le 19 septembre, le président Laurent Duporge a participé au Comité des partenaires du projet de SERM Hauts-de-France : il a confirmé l'engagement d'Artois Mobilités à participer au programme d'études de faisabilité du projet (programme d'études sur 3 ans).
- Réalisation d'une étude sur les impacts du SERM sur la gare d'Hénin-Beaumont : diagnostic sur l'environnement urbain et l'accessibilité, estimation du besoin en stationnement, identification des ressources foncières à proximité, etc.

SERM HAUTS-
DE-FRANCE

[Cliquez ici pour consulter le site web du SERM](#)

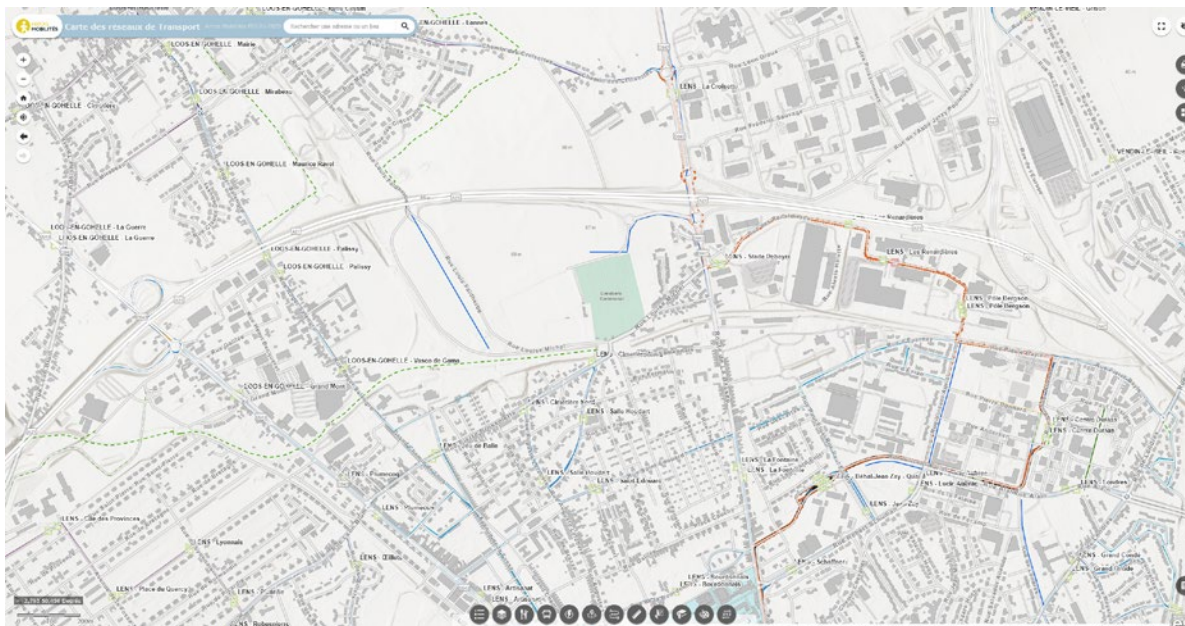
⇒ Études internes à Artois Mobilités :

- Suite des études de faisabilité de la mise en accessibilité des quais bus.
- Mise à jour 2024 des données des points d'intérêt et des arrêts.
- Contrôle qualité et import-export des données de et vers les partenaires d'Artois Mobilités issues des validations dans les bus
- Statistiques liées :
 - aux montées par ville et par mois, par bulle, par ligne, par an,
 - élaboration et comparaison des validations par arrêts/villes/lignes entre les multiples sources de données disponibles (Cube, Cognibiz, reporting TADAO).
- Traitement des données brutes de l'enquête mobilité réalisée en 2023.



⇒ Études internes à Artois Mobilités :

- Suivi et amélioration de la solution sharepoint qui consiste à stocker, organiser, partager et consulter des informations de façon sécurisée entre les services TADAO et Artois Mobilités, à partir de n'importe quel appareil.
- Réalisation de 15 projets de données en appui des autres pôles d'Artois Mobilités (documents d'appui pour l'EMC2, pour les dossiers d'urbanismes, cartographie des circuits scolaires, des points de livraison électriques)
- Enrichissement continu de l'appliquet cartographique d'Artois Mobilités



DÉVELOPPEMENT

- ⇒ **Mise en service opérationnelle des Interfaces entre TADAO et France Travail dans le cadre du projet « tous à bord »** afin d'automatiser l'attribution des aides liées aux transports en commun TADAO spécifiques aux demandeurs d'emploi.
- ⇒ **Commande des équipements billettique et SAEIV pour les bus électriques de la Bulle 3**
- ⇒ **Participation aux Groupes de Travail billettiques et Information voyageurs de Hauts de France Mobilités**
- ⇒ **Commande et suivi de la mise en place de la version 2 de la Gestion Technique Centralisée des systèmes (identification et comptage des dysfonctionnements)**
- ⇒ **Implantation des Bornes d'information voyageur LCD et des distributeurs de titres sur l'extension de la Bulle 6.**
Suivi de la fourniture des consuels
- ⇒ **Expérimentation de déploiement de Bornes Information voyageurs (BIV) à pile et écran type e-paper** pour les stations ne disposant pas d'alimentation électrique afin de généraliser des systèmes d'alimentation électriques novateurs sur les Bornes d'information voyageurs pour pallier les coupures de l'éclairage la nuit dans certaines communes



BIV de type e-paper

B

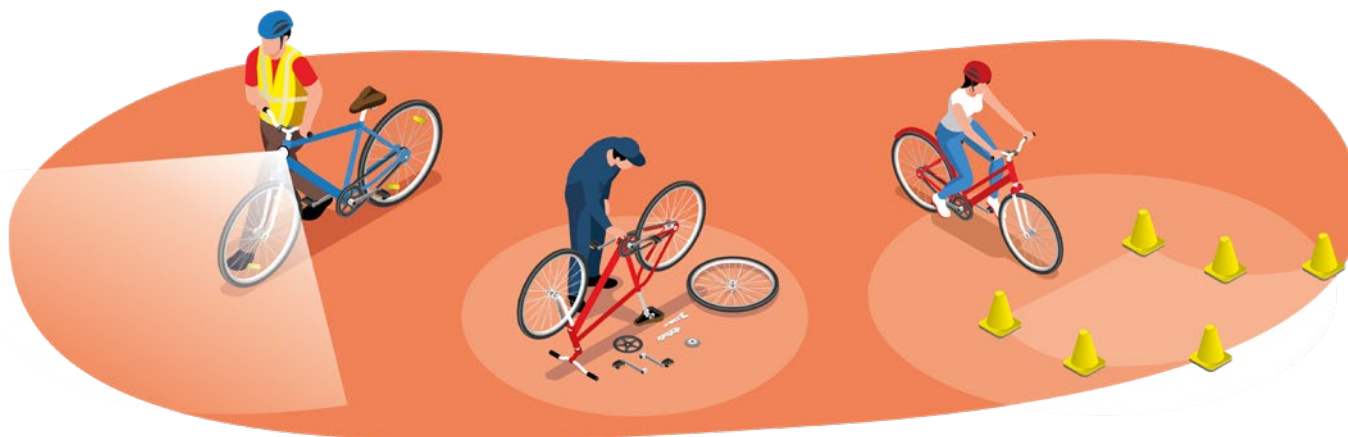
Modes doux et accessibilité



APPEL À PROJET POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE CYCLABLE

Le vélo constitue un puissant levier d'intervention dans la modification des habitudes de déplacement, et de nombreux trajets pourraient être réalisés par ce mode plutôt qu'en voiture. Artois Mobilités a donc lancé, en avril 2024, un **appel à projets visant à accompagner financièrement les acteurs du territoire dans les démarches déployées pour essayer de faire évoluer les comportements.**

Association, commune du territoire d'Artois Mobilités, collèges, lycées ou antenne universitaire ou encore une entreprise de l'économie sociale et solidaire implantée sur l'une des trois agglomérations de Béthune-Bruay, Lens-Liévin ou Hénin-Carvin ont été invité à trouver des idées pour développer la pratique cyclable sur le territoire !



EXPÉRIMENTATION DE PRÊT DE VÉLOS À PLUSIEURS RÉSIDENTS DE LOGEMENTS SOCIAUX (Bruay-la-Buissière, Lens, Drocourt)



Afin d'encourager la pratique du vélo et identifier les freins à son usage, Artois Mobilités a lancé une expérimentation de prêt de vélos lors de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2024.

Ce projet visait à (re)mettre en selle les habitants de quartiers classés « Politique de la ville » avec :

- Un diagnostic mobilité individualisé,
- Un prêt de vélo personnalisé au bon usage, à la bonne taille, avec antivol, casque, éclairages, sacoches, panier..., le tout révisé par ReCycle-Moi,
- Une livraison clé en main avec un réparateur local pour les réglages, une formation à la mise en selle, un tour de quartier...
- Un suivi pendant toute la durée du prêt,
- La possibilité de racheter le vélo après le prêt,
- Un atelier pour découvrir l'autoréparation et être autonome.

Projet co-financé par Artois Mobilités et l'ADEME ayant coûté 31 695€,
En partenariat avec Sia Habitat, Citeo, Micky Cycles et Share And Smile

INTÉGRATION DE NOUVEAUX VÉLOS DANS LA FLOTTE ET NOUVELLE OFFRE BICLO (nouveaux tarifs, nouveaux modèles, nouvelles modalités de location)

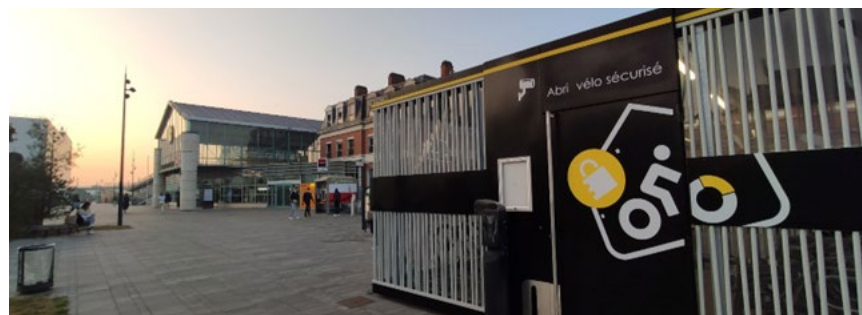
À l'occasion de « Mai à vélo », TADAO a relancé une campagne de communication à propos du Biclo. L'idée était de mettre en avant les locations de vélo ou de trottinette pour 1, 6 ou 9 mois. La gamme Biclo vient d'être enrichie de vélos électriques pliables, de trottinettes électriques, de vélos longtail ou encore de vélos biporteur... Les usagers sont maintenant certains de trouver celui qui correspond parfaitement à leur style et à leurs envies !



MODIFICATION DES RÈGLES D'ACCÈS AUX ABRIS À VÉLO SÉCURISÉS

Depuis avril 2024, les abris qui étaient auparavant accessibles à tous les détenteurs de cartes PassPass seront désormais accessibles sous réserve d'une inscription. Cette dernière est gratuite.

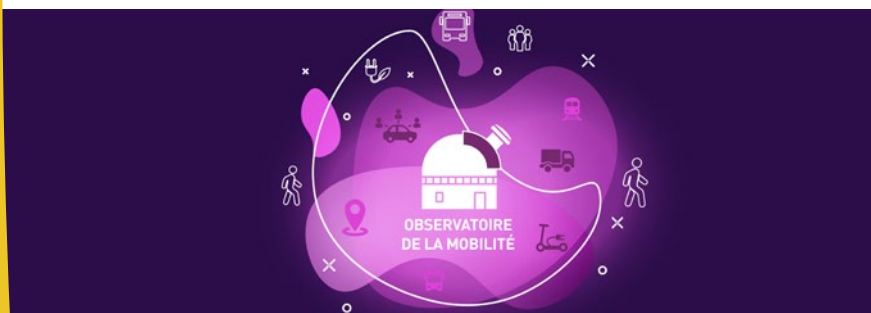
Si l'on possède déjà un abonnement en cours de validité, ce droit d'accès est autorisé par défaut (mais à demander si l'on arrête son abonnement en voulant continuer d'utiliser l'abri). Si l'on dispose déjà d'une carte du réseau sans abonnement, l'inscription donnant l'accès se fait sur un DAT, l'e-boutique ou en boutique. Si l'on dispose d'une autre carte PassPass, il est nécessaire de passer en boutique TADAO pour la faire reconnaître au préalable. Cette modification est valable sur l'ensemble des abris du réseau, mais aussi sur les 3 abris installés par la ville de Béthune qui s'ouvrent avec des valideurs gérés par TADAO et la carte PassPass.



À l'intérieur de ces abris se trouve une station de gonflage pour regonfler le vélo. Tous les abris sont équipés d'un système de vidéosurveillance.

ADOPTION DU RAPPORT D'ÉVALUATION DU PDU

L'observatoire de la mobilité d'Artois Mobilités en partenariat avec l'AULA émane du Plan de Déplacements Urbains. Il présente les données de mobilités disponibles. Ces données sont classées par thématiques issues des 38 fiches actions du PDU réparties en cinq grands axes ([disponibles sur le site d'Artois Mobilités](#)).



MISE EN ACCESSIBILITÉ DES QUAIS

Le réseau TADAO compte exactement 3 489 points d'arrêt.

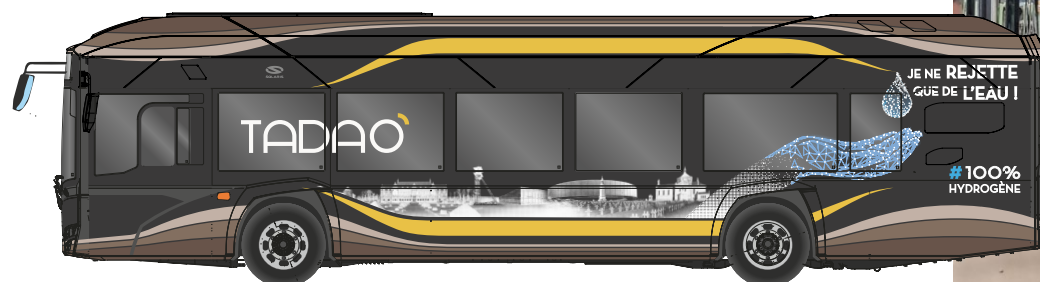
Pour permettre à tous de profiter des transports en commun, **68 quais ont été mis en accessibilité** sur les communes en 2024 :

- 8 sur Sains-en- Gohelle,
- 4 sur Hulluch,
- 6 sur Loison-sous-Lens,
- 10 sur Harnes,
- 4 sur Drocourt,
- 10 sur Noyelles-Godault,
- 6 sur Rouvroy,
- 12 sur Angres,
- 4 sur Souchez,
- et 4 sur Vimy.



COMMANDE DU NOUVEAU MATÉRIEL ROULANT

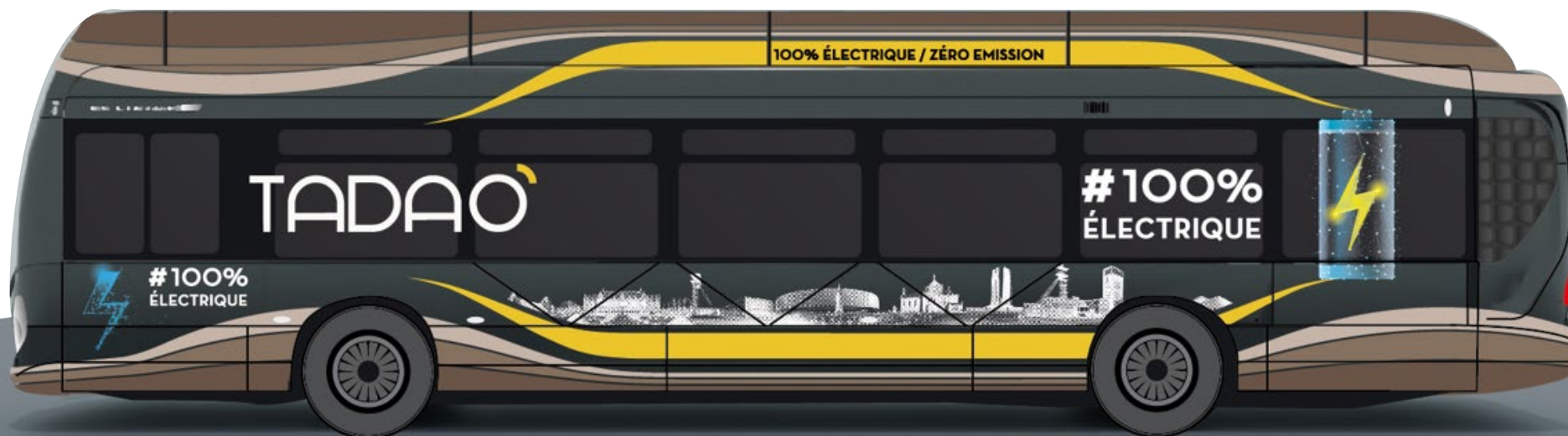
En avril 2024, **4 bus hydrogène** URBINO du constructeur Solaris de 12m ont été commandés via la CATP (Centrale d'Achat des Transports publics (livraison début 2025).



18 bus électriques pour la ligne Bulle 3 via la CATP

La livraison des 9 bus de chez Heuliez a débuté en décembre 2024.
Les 9 bus Mercedes sont attendus pour juillet 2025.

20



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

⇒ Entretien et amélioration des installations SLT (Signalisation Lumineuse Tricolore) :

Artois mobilités intervient au quotidien sur l'état des carrefours.

⇒ Sanitaires

La livraison du dernier sanitaire pour les conducteurs du réseau TADAO a eu lieu cette année. Un sur le PEM de Béthune. Ces sanitaires proposent un espace homme distinct de l'espace femme. Leurs fonctionnements sont autonomes grâce aux panneaux photovoltaïques et à la réserve d'eau.

⇒ Bornes IRVE (borne de recharge pour véhicule électrique) dépôt de Grenay et Hénin-Beaumont

En février 2025, lancement du programme d'électrification des dépôts, les 10 bornes de recharge de marque Comeca ont été livrées sur les sites de Grenay et Hénin-Beaumont et une mise en service courant du mois de novembre. Pendant ce temps, les travaux du déploiement du système Eikode Mob-Energy démarraient sur le dépôt de Béthune.



Carrefour George Sand # Voltaire à Avion équipé en SLT



Sanitaire conducteur de Béthune



Bornes IRVE du dépôt TADAO d'Hénin-Beaumont



Bornes IRVE du dépôt TADAO de Grenay

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

- **Installation d'un cube de puissance à Béthune**

Le centre de maintenance et de remisage TADAO de Béthune est doté depuis le mois d'avril d'un cube de puissance. Il est opérationnel depuis le mois d'avril 2024.

Destiné à la recharge des véhicules électriques, ce cube de puissance stocke l'énergie pendant les heures creuses, dans des batteries issues d'anciens véhicules électriques, et renvoie cette énergie en journée pour alimenter jusqu'à 20 points de charge.

Conçue pour évoluer en même temps que les besoins du parc automobile, cette solution de charge ne requiert aucun travaux de voirie grâce à son installation hors-sol.

L'installation a été opérationnelle dès début avril et la mise en route début mai.

- **Mise en service du PDL (point d'apport électrique) Basly à Auchel, du PDL Delobelle bis à Burbure dans le cadre de l'extension de la Bulle 6**

- **Travaux au siège Artois Mobilités et TADAO Artois Gohelle**

- Réalisation d'un local sanitaire au 1^{er} étage de notre siège

- L'installation électrique (TGBT)

Lancement de la consultation travaux de modification de l'installation électrique au Tableau Général Basse Tension du siège suite à l'augmentation de puissance et modification des bornes IRVE et ajout d'une supervision *SMART CHARGING *(gestion intelligente de l'énergie)



ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT

Régulièrement les communes ou les communautés d'agglomération sollicitent Artois Mobilités dans le cadre de leur projet d'aménagement, l'idéal étant de nous associer à la phase projet.

En 2024, Artois Mobilités a ainsi pu participer :

CABBALR

- aux réunions CABBALR pour les aménagements des pôles gares (Lillers, Isbergues).
- à l'accompagnement de la ville de Beuvry pour les réparations de la route de Lens.
- aux Réunions avec la CABBALR pour les aménagements de l'écoquartier des Alouettes à Bruay-La-Buissière.
- aux échanges avec la ville de Béthune pour le fonctionnement du carrefour Béthune sud.
- aux échanges avec la mairie de Caucourt pour le terminus de la ligne 62.
- aux réunions avec la ville d'Auchel sur les adaptations du trajet de la Bulle 6.
- aux échanges avec la Ville et la CABBALR pour les aménagements du pôle gare à Lillers.
- aux échanges avec la Ville de Béthune pour l'aménagement des places de la République et maréchal Joffre.
- aux échanges avec la Ville de Béthune sur ses futurs projets.
- aux Points Mobilité avec la ville de Béthune.
- aux échanges avec la Ville de Barlin pour la sécurisation des abords du collège.
- aux échanges avec la Ville de Lillers sur son schéma de mobilité.

CALL

- aux réunions pour l'aménagement des quais bus dans le cadre de la construction du Nouvel Hôpital Métropolitain de l'Artois (NHMA)
- à l'accompagnement de la ville de Loison-sous-Lens dans son projet de modification du plan de circulation.
- à l'Accompagnement de la ville de Harnes dans le réaménagement de la rue du 11 novembre
- aux échanges avec la Ville de Harnes et le CD62 pour la sécurisation de la RD162E et 39.
- aux échanges avec la Ville de Lens sur le réaménagement de la cité 12/14.
- aux échanges avec la Ville de Lens pour la requalification de la route de Béthune
- aux échanges avec la Ville de Sallaumines pour la mise en service de l'O.A. SNCF.

CAHC

- aux Echanges avec la Ville de Courrières pour les transformations de la ligne 15.
- aux échanges avec la Ville de Leforest pour le terminus de la ligne 21

- **Création d'une station-service sur le dépôt Washington :**

À la suite d'un premier appel d'offres infructueux, le marché a été relancé, avec une attribution prévue en décembre. Le démarrage des travaux est programmé pour début 2025.

- **Pôle d'échanges multimodal sud à Béthune :**

Dans le cadre de l'aménagement du Pôle gare, un appel d'offre a été lancé en mars, attribué un mois plus tard pour un démarrage des travaux en juin. En décembre, les plantations étaient terminées et la réception du chantier a pu avoir lieu. La mise en service a été effective en janvier 2025.

- **Sinistre sur les potelets métalliques à Hénin-Beaumont**

En janvier, réunion de lancement de l'expertise. En février, réunion de terrain. Le rapport de l'expert a été transmis en novembre. Nous sommes actuellement à la recherche de solution amiable avec l'entreprise.



Chantier du PEM Sud de la gare de Béthune

- **Sinistres sur les bordures de couloir bus**

Les bordures qui délimitent les sites propres BHNS, dites bordures de GLO, se dégradent anormalement sur les territoires de la CALL et de la CAHC. Une expertise a été menée en 2022 et l'instruction en 2023. Des réparations provisoires ont permis la mise en sécurité des secteurs touchés et préparent un marché de maîtrise d'œuvre pour pouvoir entreprendre les réparations définitives aussitôt connues les origines du mal. La phase de faisabilité du projet de reprise a été validée par la MOE.

La phase Avant-Projet (AVP) du marché de maîtrise d'œuvre a été validée en janvier 2024, le rapport de l'expert a été remis en mars, l'attribution du marché pour la première tranche de réparations définitives est intervenue en juin, les travaux ont été réalisés de juin à octobre sur les secteurs de Lens et Liévin (rue Maës et Defernez). La tranche suivante de maîtrise d'œuvre (Moe) a été lancée en fin d'année en vue de travaux programmés ultérieurement.



Vie du réseau



DÉMARRAGE DU NOUVEAU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) AVEC TRANSDEV ARTOIS-GOHELLE. CONTRAT DE 6 ANS (2024-2029)

Artois Mobilités organise le réseau TADAO dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). Le contrat a pris fin le 31 décembre 2023, Artois Mobilités vient de renouveler sa confiance au groupe Transdev pour la prochaine délégation de service public TADAO. Ce nouveau contrat de DSP qui a débuté le 1^{er} janvier 2024 a été conclu pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2029.



**LE COMITÉ SYNDICAL
vote la gratuité TADAO
au 1^{er} janvier 2026
et adoption des conventions
pour la prise en charge des
abonnements des résidents
de la CALL et de la CAHC à
compter du 1^{er} janvier 2025.**

Lors du Comité syndical de ce 25 juin 2024, les élus des 3 agglomérations composant le syndicat ont voté la gratuité totale du réseau à la majorité des 21 votants. Ce sont donc près de 650 000 habitants qui vont pouvoir circuler gratuitement sur un territoire de près de 1 000 km². Artois Mobilités devient de ce fait le plus grand réseau de transport public en France à proposer la gratuité totale.

À compter du 1^{er} janvier 2025, les communautés d'agglomération de Lens Liévin et d'Hénin-Carvin prendront en charge financièrement les abonnements annuels de transport pour leurs résidents.

L'exploitation du service, confiée à Transdev Artois-Gohelle (TAG) par Artois Mobilités, inclura la délivrance des titres via un portail web ou en agence TADAO.

Les agglomérations rembourseront TAG à hauteur d'un plafond basé sur les recettes commerciales estimées sur 12 mois, majoré de 30 %, afin d'anticiper l'augmentation du nombre d'abonnés. Au-delà de ce plafond, les remboursements ne seront plus effectués.

Les coûts de mise en œuvre seront répartis entre les deux agglomérations, qui verseront à Artois Mobilités une somme ensuite reversés à Transdev Artois-Gohelle dans le cadre du contrat de délégation.



PREMIER COLLOQUE TADAO-ARTOIS MOBILITÉS

Le 28 novembre 2024 s'est tenu le premier colloque TADAO-Artois Mobilités. Ce dernier s'est déroulé dans l'auditorium du Louvre-Lens et a réuni plus d'une centaine de personnes.

Lors de cette matinée, se sont succédés à la tribune, professionnels et experts qui ont partagé leurs expériences ou débattu autour des thèmes de l'inclusion et de la gratuité.

Une première table ronde sur **« Des mobilités inclusives pour accompagner les publics fragiles vers les transitions »**.

- Gaëtan Perche : Directeur Projets, Prospective et Innovation TADAO
- Francis Demoz : Délégué général LMI
- René Hocq : Vice-président CD62 en charge de l'insertion
- Caroline Le Dantec : DG de CITEO

Et une seconde en deux parties :

La gratuité est-elle l'avenir des mobilités du quotidien ?

- Frédéric Héran : Maître de conférences
 - Philippe Poinot : Membre du comité scientifique de l'Observatoire des villes du transport gratuit, économiste des transports
- Réussir le passage à la gratuité
- Christophe Pilch : Président de la CAHC, Vice-président Artois Mobilités
 - Laurent Mahieu : Directeur régional Transdev Hauts-de-France & Grand Est



Scannez-moi
pour découvrir la vidéo du colloque
postée sur notre page LinkedIn !

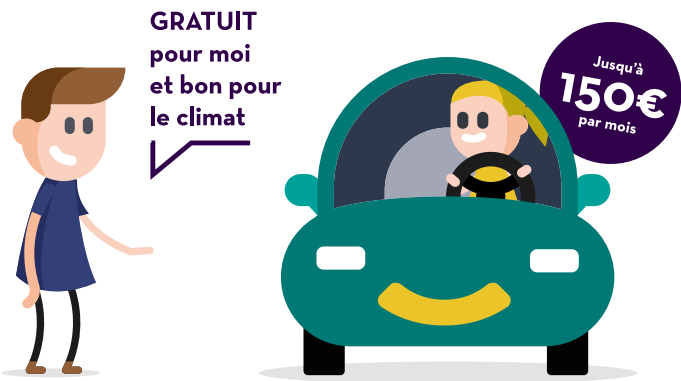


MIGRATION DE KLAXIT VERS BLABLACARDAILY

Cette évolution sera mise en œuvre sans modification des conditions de prise en charge des trajets des passagers.

Lancé voilà un peu plus de 2 ans maintenant, le covoiturage subventionné est une véritable réussite sur le réseau TADAO. Depuis 2022, cette offre de covoiturage subventionnée est déployée sur les 150 communes du territoire. Ce mode de transport rencontre un succès grandissant auprès de nos concitoyens : avec presque 30 000 trajets réalisés en février 2024, TADAO est dans le top 4 des territoires où l'on covoiture le plus en France.

La nouveauté de ce printemps est que depuis le 1er avril 2024, Klaxit, partenaire de TADAO, est intégré à Blablacar Daily.



BILAN CHIFFRÉ DE LA POLITIQUE D'INCITATION EN FAVEUR DU COVOITURAGE POUR L'ANNÉE 2024

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Nombre de trajets	23 820	23 141	23 328	17 346	21 306	21 549	20 193	18 828	23 470	29 388	31 750	32 812	286 931
Co-financement / mois hors commission BBC Daily	50 908	49 361	49 695	36 685	45 085	45 698	42 663	39 922	49 668	62 273	67 171	69 459	608 588 €
Co-financement cumulé hors commission BBC Daily	50 908	100 269	149 964	186 649	231 734	277 432	320 095	360 017	409 685	471 958	539 129	608 588	

Soit 3 419 056 km parcourus, 743 000 kg de CO² non rejeté pour une subvention moyenne de 2,10€ par trajet

OUVERTURE DU SERVICE PROXIBUS À TOUS LES TITULAIRES D'UNE CMI MENTION INVALIDITÉ

Depuis le 8 janvier 2024, toute personne à mobilité réduite ne pouvant pas utiliser les transports collectifs peut désormais avoir accès au service Proxibus sous réserve d'être porteur de la carte CMI avec la mention « invalidité ». Pour bénéficier de l'accès au service, il faudra dorénavant s'inscrire en ligne sur le site TADAO via le lien internet.

ENQUÊTE INTÉGRATION TARIFAIRE.

Le 19 mars eu lieu la Restitution des résultats de l'enquête Intégration tarifaire de novembre 2023 : un usage des abonnements TADAO qui se stabilise autour de 60% des voyages en train au sein du territoire.

CERCLE LEMON ORGANISÉ PAR TRANSDEV AVEC MISE EN AVANT DU TERRITOIRE ET DE SES INITIATIVES (notamment l'école du bus pour les personnes en situation de handicap)

LEMON (Laboratoire d'Expérimentation des Mobilités) s'appuie sur l'innovation partagée, pour imaginer et tester des solutions de mobilités durables et adaptées au contexte local. Cette méthode du groupe Transdev s'évertue à anticiper et trouver des réponses aux besoins de mobilité de demain.

Imaginer, concevoir, expérimenter, évaluer avant de développer des solutions à plus grande échelle. C'est dans ce cadre que notre territoire a accueilli début avril plusieurs délégations françaises et une Canadienne pour échanger sur les expérimentations menées ici et ailleurs.

Les réseaux de transports en commun de Montpellier, Nantes, Mulhouse, Strasbourg ou encore Lyon étaient donc à Lens pour une journée et demie d'échanges entre retours d'expériences et perspectives.



Lemon

Cercle LEMON - avril

PARTICIPATION AU COMITÉ DES PARTENAIRES DU NOUVEL HÔPITAL DE LENS

Présentation du projet de desserte par le réseau TADAO du nouvel hôpital métropolitain de l'Artois.

ATELIER DE CO-CONSTRUCTION D'UN OUTIL D'APPRENTISSAGE DE LA MOBILITÉ POUR LES PERSONNES DÉFICIENTES

Cet atelier a été l'occasion d'un dialogue entre des professionnels de la mobilité (TADAO / Artois Mobilités) et des professionnels du handicap.



Atelier co-construction



Journées TransCités Transdev

PARTICIPATION AUX ASSISES DE LA MOBILITÉ ORGANISÉES À NŒUX-LES-MINES PAR LA CABBALR

Cet événement a été l'occasion de valoriser le schéma cyclable adopté en 2023 et d'insister sur les conditions à réunir pour favoriser l'émergence d'une dynamique autour du vélo sur le territoire.



Assises de la Mobilité - Nœux-les-Mines

PARTICIPATION AUX JOURNÉES TRASCITÉS ORGANISÉES PAR TRANSDEV

Intervention sur la décarbonation des mobilités et en particulier sur l'accompagnement des différents publics (jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, etc.) vers des modes de transport moins carbonés.

PROJET DE VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE (VLS) SUR LES 150 COMMUNES DU TERRITOIRE

L'expérimentation d'un système de vélos en libre-service (VLS) menée sur les Collines de l'Artois entre juin 2021 et septembre 2024 a permis de tester ce type de service sur notre territoire. Au total ce seront près de 1 250 locations de vélos électriques d'une durée moyenne de 2h30 qui ont pu être réalisées par 398 utilisateurs actifs.

Lors du Comité syndical du 22 février, les élus ont souhaité que puisse être étudiée de manière approfondie la mise en place d'un système de VLS à l'échelle des 150 communes du ressort territorial. La présence sur l'ensemble des communes (avec a minima une station) de ce service de location courte durée accessible à s'inscrit dans une démarche d'évolution des pratiques de mobilité.

Un prestataire a été choisi pour les vélos ainsi que pour les stations, toutes les communes ont été consultées, les emplacements des stations validés cependant, la région Haut-de-France a informé les services d'Artois Mobilités, début octobre 2024, que le syndicat ne toucherait plus une subvention de plus de 2,1 M€ à compter du 1er janvier 2025. Bien que sans lien direct avec le projet, ce montant perçu depuis 2014 correspondait peu ou prou au coût de fonctionnement annuel de ce futur service de VLS.

Sans marge de manœuvre budgétaire suffisante, les élus ont donc été contraints de suspendre le déploiement du projet lors du Comité syndical du 10 octobre.

Malgré sa suspension, le projet est prêt à devenir réalité aussitôt que le contexte budgétaire le permettra.



RESTITUTION DE L'ÉTUDE D'IDENTIFICATION D'UN ITINÉRAIRE CYCLABLE reliant les différentes communes traversées par la Bulle 1.

FERMETURE DE L'APPLICATION TADAO

Cette décision fait suite à une volonté d'optimiser le temps et les ressources en concentrant les efforts sur le site web TADAO spécialement conçu pour les mobiles. Ce choix permet d'offrir une meilleure expérience, quel que soit le smartphone utilisé.

Que cela signifie-t-il pour vous ?

- Accès via le navigateur web : Vous pourrez toujours accéder à tous nos services via le navigateur web de votre smartphone. Il vous suffira de visiter notre site à l'adresse www.tadao.fr.
- Mêmes fonctionnalités, nouvelle interface : Le site mobile est conçu pour offrir les mêmes fonctionnalités que l'application. Vous pourrez continuer à effectuer des recherches d'itinéraires ou consulter des fiches horaires directement depuis le navigateur.

1. Accessibilité universelle

- Pas de téléchargement nécessaire : Un site web est accessible directement depuis le navigateur de n'importe quel appareil connecté à Internet, sans nécessiter le téléchargement d'une application depuis une boutique d'applications.
- Compatibilité multi-plateforme : Un site web s'adapte à divers appareils et tailles d'écran, qu'il s'agisse de smartphones, de tablettes ou d'ordinateurs, ce qui assure une expérience utilisateur cohérente sur toutes les plateformes.

2. Amélioration de l'Expérience Utilisateur

- Navigation Simplifiée : le design du site Internet TADAO assure que le contenu s'affiche de manière optimale, quel que soit l'appareil utilisé, améliorant ainsi l'expérience utilisateur.
- Accès immédiat aux Mises à Jour : Les utilisateurs accèdent immédiatement aux dernières fonctionnalités et améliorations sans avoir à mettre à jour une application.



NAVETTE BOLLAERT-DELELIS

Sur l'année civile 2024, ce ne sont pas moins de **24 606 personnes** qui auront emprunté la navette depuis le parking CRVO et le parking de l'Arena Stade Couvert de Liévin.



RECORDS DE FRÉQUENTATION

Année 2023 :

1 139 supporters transportés

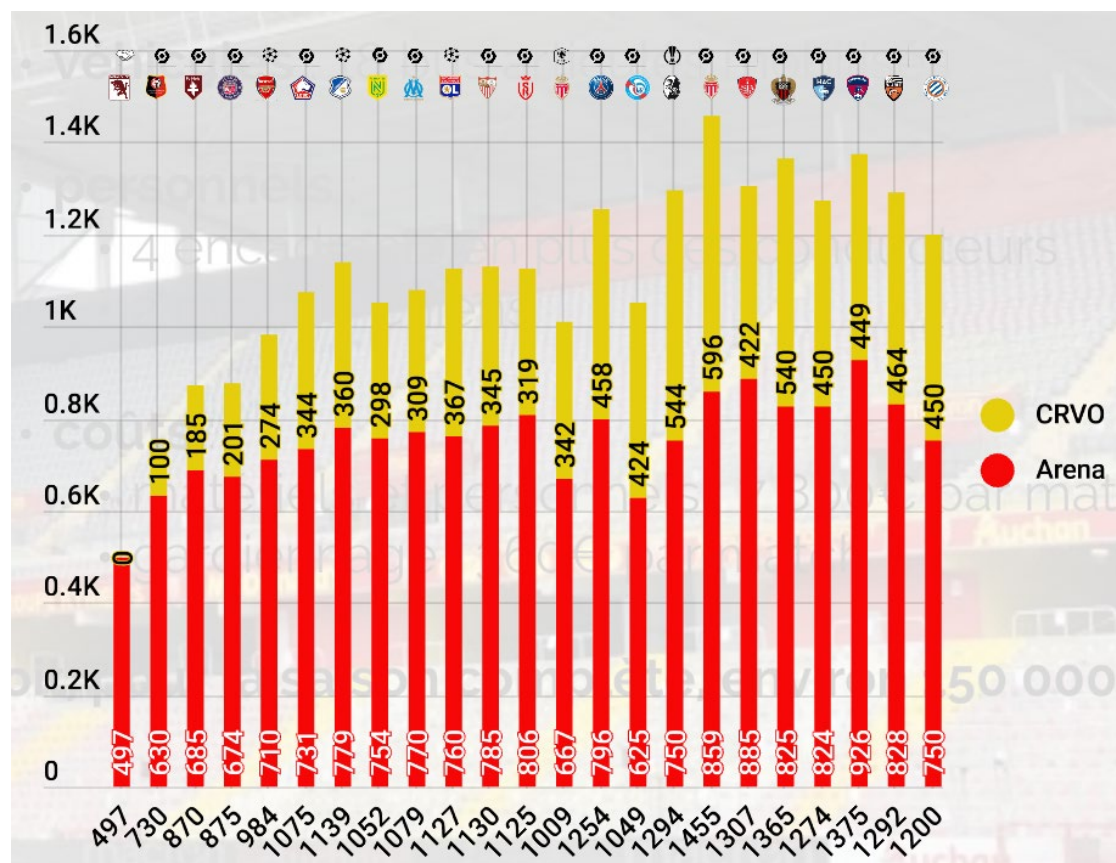
RC Lens / PC Eindhoven : 24 octobre 2023

Année 2024 :

1 455 supporters transportés

RC Lens / AS Monaco : 25 février 2024

Fréquentation de la navette pour la saison 2023-2024



Pour la première fois, les modifications traditionnellement opérées sur le réseau TADO ne seront pas toutes réalisées à la rentrée, certaines d'entre elles seront mises en œuvre dès le début de l'été.

Voici les principales améliorations mises en œuvre :

- Création de la ligne 93 à Vimy : 2 allers et 2 retours calés sur les départs et arrivées TER en gare de Vimy.
- L'Allobus B dessert désormais aussi la Gare de Lens.

- La ligne 21 ne dessert plus les communes de Lens et Noyelles-sous-Lens. Elle fait son terminus à Fouquières-les-Lens à l'arrêt « Cocorico ». Son itinéraire reste inchangé entre Fouquières-les-Lens et Leforest.

- Ligne 37 : La cité Bellevue est désormais reliée à la place du Cantin et à l'hôpital de Lens, à la zone de Cora Lens2 et à la ZA du Bois-Rigault.

- La ligne 37 ne dessert plus Loison-sous-Lens et Annay-sous-Lens. Elle passe par le Trait d'Union à Vendin-le-Vieil, la place du Cantin et fait son terminus au lycée Condorcet à Lens. Le temps de trajet pour aller jusqu'à l'hôpital de Lens est raccourci de 10 minutes.

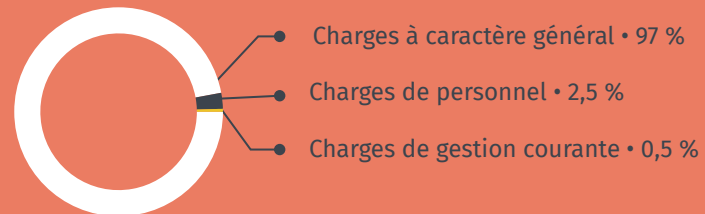
- La ligne 39 dessert désormais également Loison-sous-Lens, Annay-sous-Lens, la place du Cantin à Lens et fait son terminus au lycée Béhal à Lens.



Ressources

BILAN FINANCIER

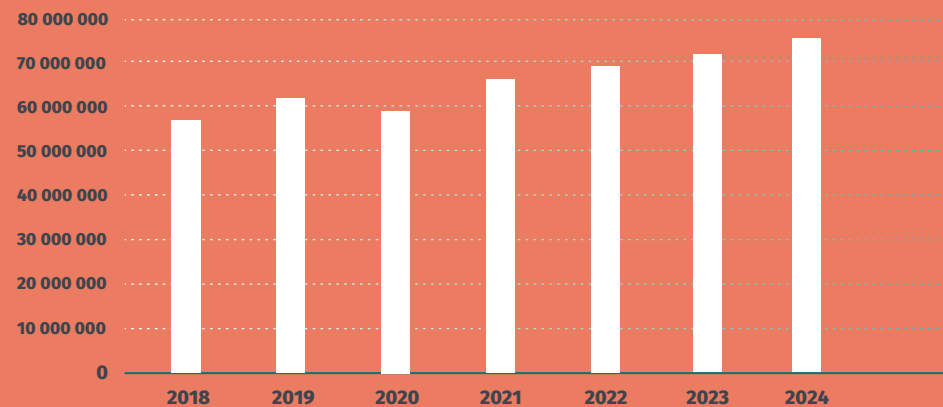
Répartition des dépenses de fonctionnement



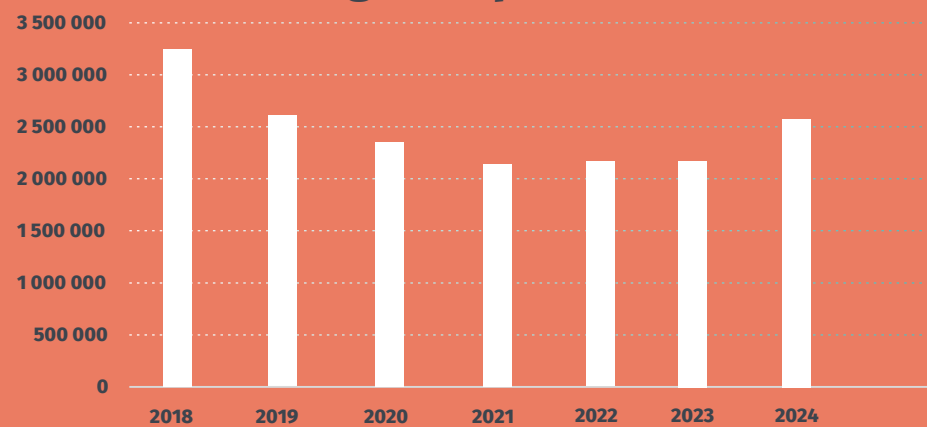
Répartition des recettes de fonctionnement



Versement mobilité



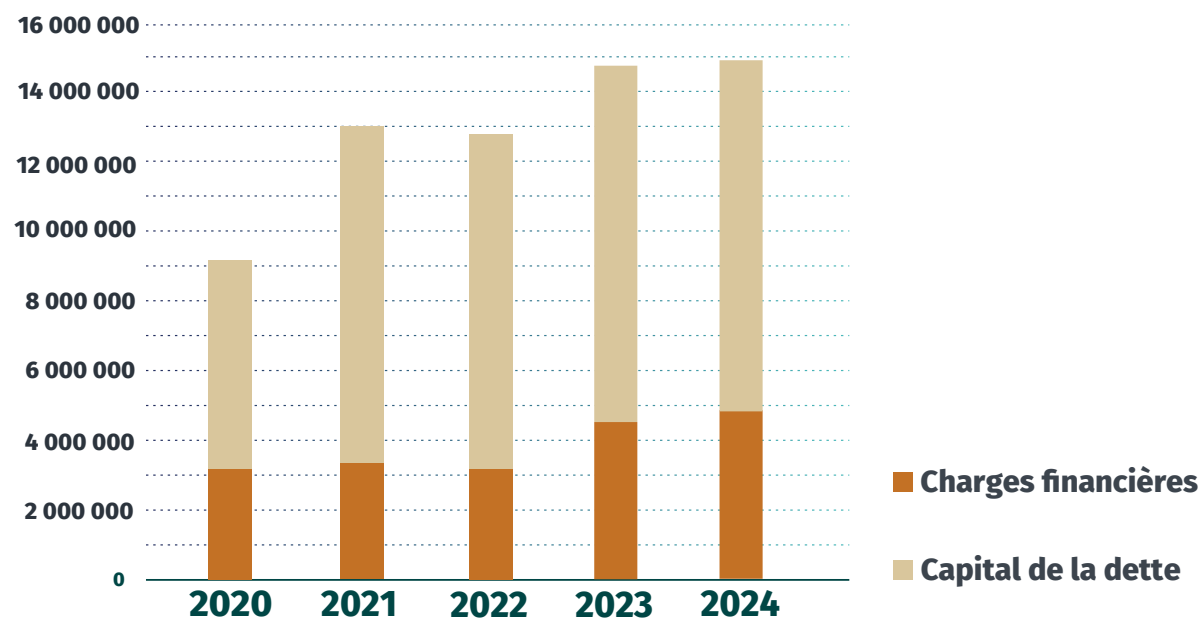
Charges de personnel



CHIFFRES CLÉS 2024

Forfait de charges DSP	88 692 894
Dépenses de fonctionnement	108 449 988
Recettes de fonctionnement	119 005 648
Versement mobilité	75 268 831
Remboursement de la dette (en capital et intérêts)	14 632 493
Capital Restant Dû (CRD)	184 457 709

ÉVOLUTION DE L'ANNUITÉ DE LA DETTE



2024 :

STABILITÉ DES RECETTES, LÉGÈRE BAISSSE DES DÉPENSES ET ÉPARGNE NETTE PRÉSERVÉE

Les dépenses à caractère général avaient évolué d'un peu moins de 16% entre 2022 et 2023. Cette progression était essentiellement due à l'inflation (notamment le prix de l'énergie) et aux évolutions successives du SMIC, qui ont entraîné une augmentation du forfait de charges de la DSP. Pour l'année 2024, les dépenses à caractère général, hors forfait de charges, ont légèrement diminué. Le forfait de charges, quant à lui, s'est élevé à 88,7 M€ (il conviendra d'y ajouter le quitus de l'année (connu courant avril)).

Pour financer ses dépenses, Artois Mobilités perçoit principalement le Versement Mobilité (VM), unique ressource fiscale du syndicat. Cette ressource représente 68% des recettes de fonctionnement de la structure. Elle a connu une augmentation entre 2023 et 2024 d'un peu moins de 2 M€. Cette évolution est liée d'une part, à l'extension du périmètre d'Artois Mobilités (intégration des 35 communes de la Lys Romane en 2017 pour lesquelles le taux de VM a fait l'objet d'un lissage progressif pour atteindre le même taux que sur le reste du territoire) et d'autre part, à l'effet sur une année pleine des évolutions du SMIC et du point d'indice en 2023 puisque le VM perçu par Artois Mobilités est calculé sur la masse salariale des entreprises privées et des structures publiques du ressort territorial d'Artois Mobilités. Le produit du versement mobilité constaté pour 2024 est de 75.26 M€.

Concernant les autres recettes de fonctionnement, outre la participation statutaire des communautés d'agglomération

membres à hauteur de 18 M€ ventilée en deux parts afin qu'Artois Mobilités soit considéré comme assujetti à la TVA, les recettes tarifaires ont représenté en 2024 un réel perçu de 5.18 M€. Nous pouvons constater une légère diminution des recettes par rapport à 2023 (5.21 M€), il continue à persister un écart par rapport aux engagements contractuels de Transdev Artois Gohelle.

L'évolution des recettes de fonctionnement permet de venir atténuer l'effet ciseaux dû à la hausse des dépenses de fonctionnement.

Artois Mobilités a dégagé, en 2024, une épargne nette estimée à 4.2 M€. Bien que faible par rapport aux investissements prévus à l'avenir, elle a permis de ne pas avoir recours à l'emprunt pour le financement des investissements 2024.

En termes d'Investissements, Artois Mobilités a acquis 18 bus électriques et 4 bus à hydrogène. Des investissements ont également été réalisés en infrastructure avec pour exemple l'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) Sud à Béthune.

Pour conclure, les ratios financiers sont conformes à la stratégie mise en œuvre par la collectivité et aux attentes de la Banque Européenne d'Investissement, principal financeur de la structure pour le projet BHNS.

BILAN SOCIAL

Pour faire face aux projets portés par la structure, l'organisation a été revue courant de l'année 2016, un renforcement quantitatif et qualitatif des effectifs de la structure a eu lieu tout au long de l'année 2017 pour arriver à son apogée courant du 1er semestre 2018.

En 2019, pour faire suite à la livraison du projet de bus à haut niveau de service, les effectifs ont diminué de 20%.

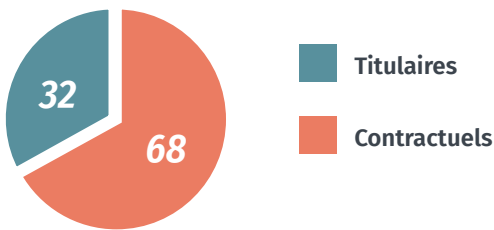
Depuis 2020, les effectifs se sont stabilisés. Les seuls mouvements de personnel sont dus à des agents titulaires et contractuels qui sollicitent une mutation externe. Un départ à la retraite a été comptabilisé en 2022.

Il n'y a pas eu de nouveau besoin identifié en matière de recrutement.

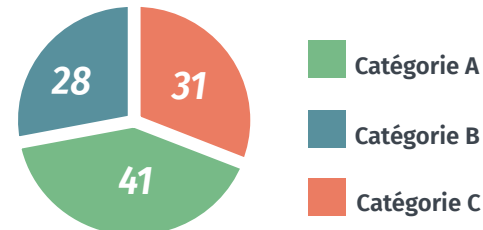
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ARTOIS MOBILITÉS SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES (AU 31/12/2023)

	Emplois permanents		Emplois non permanents	Effectif total agent en activité
	Titulaires	Contractuels		
2020	26	14	2	42
2021	27	15	1	43
2022	27	13	0	40
2023	26	13	0	39
2024	27	12	0	39

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE



40

Les effectifs d'Artois Mobilités sont constitués en majorité d'agents titulaires (27 agents depuis le 1er janvier 2024) contre 12 agents contractuels (8 contractuels en CDI et 4 en CDD).

Il n'y a eu aucun mouvement courant de l'année 2024. Artois Mobilité n'a pas eu recours à des contractuels sur poste non permanent.

En ce qui concerne la répartition des effectifs et pour l'ensemble des agents occupant un emploi permanent, 67 % sont issus de la filière administrative (26 agents) et 33 % sont issus de la filière technique (13 agents).

Par ailleurs, 41% des effectifs relèvent de la catégorie A, 28 % relèvent de la catégorie B et enfin 31% relèvent de la catégorie C.

ÂGE MOYEN DES AGENTS
SUR POSTE PERMANENT

Fonctionnaires	45 ans
Contractuels	46 ans

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

Artois Mobilités encourage ses agents à évoluer dans leur carrière. À cet effet, les agents participent à des préparations aux concours/ examens professionnels à leur demande.

Certaines réussites à un concours ou examen professionnel ont donné lieu à une nomination.

	2022	2023	2024
Obtention d'un concours donnant lieu à changement de cadre d'emplois	1	2	1
Obtention d'un concours/examen professionnel donnant lieu à avancement de grade	2	1	1
Obtention d'un concours donnant lieu à changement de statut (bascule contractuel / titulaire)	1		1

En termes de parité, sur les emplois permanents, la structure comptabilise 16 femmes (41%) contre 23 hommes (59%).

On peut également ajouter que l'âge moyen des agents est de 45.5 ans.

DIALOGUE SOCIAL

Artois Mobilités est rattaché au comité social du Centre de gestion du Pas-de-Calais depuis les élections professionnelles de décembre 2022.

Artois Mobilités a saisi le comité social en 2024 concernant une modification d'organigramme (transfert d'un poste du pôle communication vers le pôle ressources).

FOCUS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL :

Le temps de travail de la structure est fixé à 38h30 par semaine et donne lieu à l'attribution de 20 jours de RTT par année civile pour un temps complet.

Sur les 20 jours de RTT, 5 jours au maximum peuvent être imposés par la collectivité sachant que les services d'Artois mobilités sont, au minima, fermés deux jours par an à savoir le vendredi suivant le jeudi de l'ascension ainsi que le lundi de Pentecôte.

Le télétravail a été initialement déployé dans le cadre de la crise sanitaire. Courant 2022, Artois Mobilités a souhaité pérenniser le dispositif en proposant aux agents volontaires la possibilité de télétravail un jour fixe par semaine et bénéficier en complément d'un quota de 30 jours flexibles par année civile. Pour les agents domiciliés à plus de 40 km aller du siège d'Artois Mobilités, ceux-ci ont la possibilité de télétravailler deux jours fixes par semaine.

Cette organisation a été déployée fin 2022, renouvelée en 2023 et en 2024 par le biais d'une convention annuelle. À ce jour, 24 agents bénéficient du dispositif.



FORMATION :

En termes de formation, en 2024 :

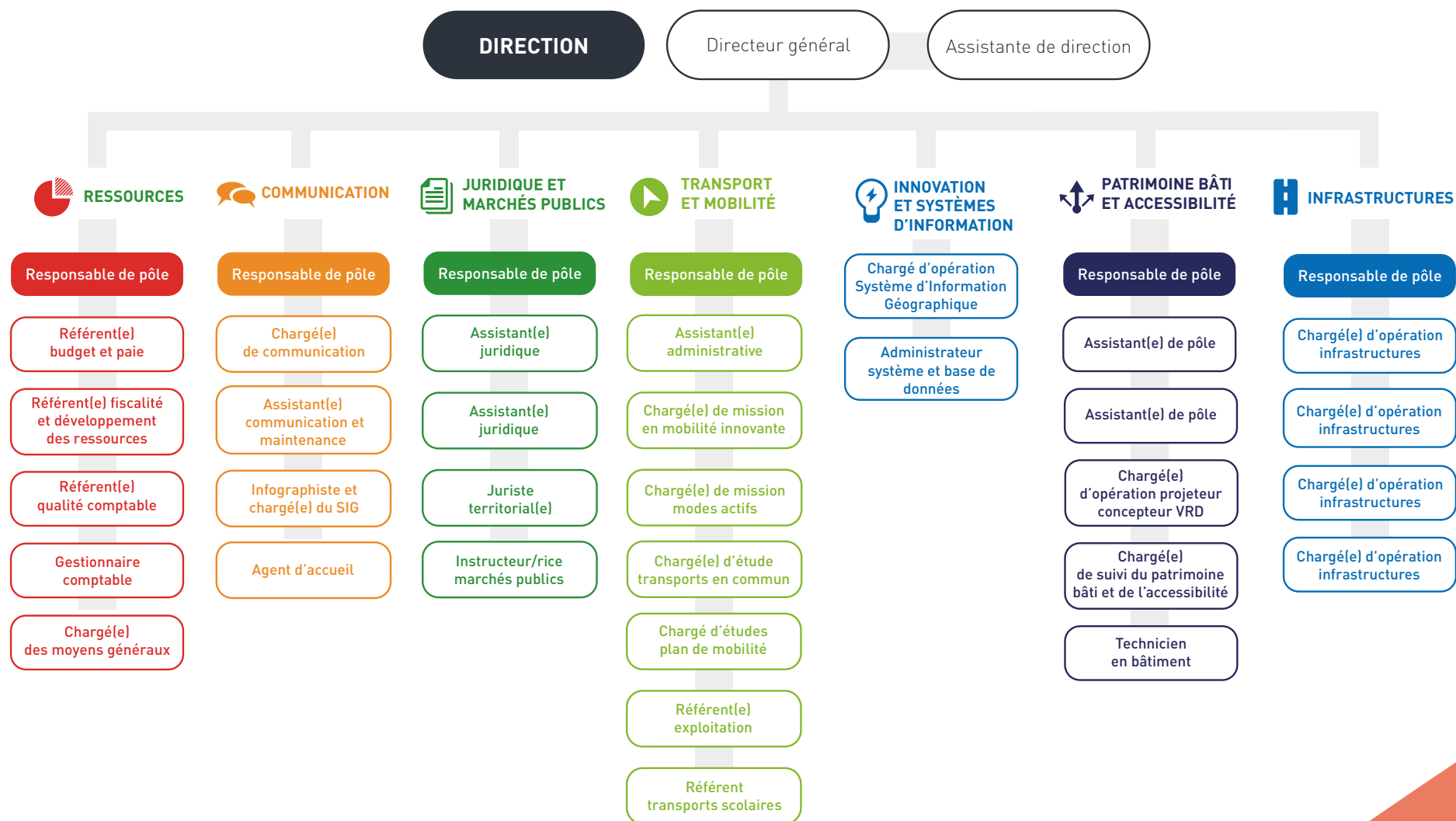
13 agents ont bénéficié d'une formation sur la manipulation des extincteurs.

2 agents ont bénéficié de formation de professionnalisation payante hors CNFPT.

Concernant l'offre de formation CNFPT, Artois Mobilités déplore le nombre de refus et reports dont ses agents font l'objet.



ORGANIGRAMME



Service Allobus sur la commune de Calonne-sur-la-Lys



Service Allobus sur la commune de Festubert

11 consultations

d'une valeur supérieure à 40 000 € HT
(dont 4 procédures formalisées), ont pu
déboucher sur une attribution

84 décisions
du président

66 délibérations votées

5 réunions
du comité syndical

46

JURIDIQUE ET MARCHÉS PUBLICS

Après le ralentissement lié à la fin du projet de BHNS, l'activité des instances du Syndicat Mixte et la production d'acte de nature délibérative sont stabilisées depuis 2021, marquant la fin de la période de la pandémie de Covid-19, avec une tendance légèrement baissière.

En 2024, le comité syndical a eu à se réunir à 5 reprises ; 66 délibérations ont été votées par le comité syndical (72 en 2023). Le système des délégations consenties aux agents et au Président permettant de garantir la meilleure réactivité dans la conduite de l'administration d'Artois Mobilités est resté inchangé durant cet exercice.

Le président, sur le fondement des délégations qui lui ont été concédées a été amené à prendre 84 décisions (97 en 2023).

En termes de commande publique, 11 consultations d'une valeur supérieure à 40 000 € HT (dont 4 procédures formalisées), ont pu déboucher sur une attribution durant l'année 2024.

De même, la procédure interne pour la signature de devis sur sourçage pour achats de petits montants (en deçà du seuil de publicité adaptée) a été déployée. 43 contrats ont été signés dans cette forme, dont 36 contrats dans le cadre de la procédure dite « allégée » pour les montants compris entre 500 € HT et 10 000 € HT et 7 contrats passés dans le cadre de la procédure dont le montant est compris entre 10 000 € HT et 40 000 € HT (100 000 € HT pour les travaux). Cette procédure interne permet à Artois Mobilités d'optimiser ses plus petits achats, et de garder de la souplesse, dans le respect de la réglementation relative à la commande publique.

Enfin, 5 marchés subséquents de l'accord-cadre voirie, dont le renouvellement avait été acté en décembre 2021, ont été attribués, pour un montant prévisionnel total de 1 668 674,56 € HT.

L'année 2024 a principalement été marquée par la décision de déclencher la clause de réexamen permettant la bascule du contrat en cours d'exécution sur un régime de tarification gratuite pour l'usager, votée par les membres du comité syndical le 24 juin 2024 et par l'attribution à la Société ACOREL du marché 24SM01 pour le déploiement de cellules de comptage dans les véhicules, afin de permettre le contrôle de la fréquentation.



39, rue du 14-juillet — CS 70 173 - 62 303 Lens Cedex
03 21 08 06 36 — artois-mobilites.fr